

# Des notes à l'école pour l'éducation civique?

Le Matin Dimanche  
25.12.2016

**Proposition** Pour combattre l'abstentionnisme chez les jeunes, Mathias Reynard (PS/VS) voudrait introduire des notes en civisme qui comptent dans la moyenne.

À chaque élection ou votation, c'est le même constat: les jeunes participent très peu en Suisse. «Et, à chaque fois, ce sont les mêmes discussions et les mêmes promesses, sans que jamais rien ne se passe», ajoute Mathias Reynard (PS/VS), décidé à empoigner le problème. Il rappelle un seul chiffre: lors de la votation du 9 février 2014 sur l'initiative UDC «Contre l'immigration

de masse», le taux de participation chez les 18-29 ans était de 17%, alors qu'il avoisinait les 80% chez les 50-70 ans. «Dans une démocratie directe, c'est quand même problématique!» Le conseiller national avait déjà demandé au Parlement de soutenir les communes qui envoyaient la brochure Easyvote – du nom d'un site Internet qui explique aux jeunes les enjeux des votations – gratuitement à leurs citoyens les moins âgés. En vain. Cette fois, il propose toute une panoplie de mesures.

La plus innovante? Transformer les cours d'éducation sur la citoyenneté en branche éva-

luée, dont les notes comptent pour l'obtention de certificats, aussi bien dans les gymnases que les formations professionnelles. «Aujourd'hui, dans les écoles professionnelles, lors de l'obtention d'un CFC, les cours de civisme sont noyés parmi les heures d'histoire et de géographie», explique Mathias Reynard. Et d'ajouter: «Il existe de graves lacunes et disparités dans ces cours. Ça dépend des régions, des établissements et même des profs. Moi, par exemple, je dois donner une heure de cours par semaine comme enseignant au cycle secondaire en Valais. Et je n'ai à disposition aucun bouquin qui

soit à jour.» D'où la deuxième proposition: débloquer immédiatement de l'argent des caisses fédérales pour les manuels scolaires de civisme.

Le conseiller national demande encore des campagnes de sensibilisation lors des votations et des élections spécialement ciblées sur les jeunes: vidéos sur les réseaux sociaux, affiches et brochures d'explications attrayantes. Il propose aussi de généraliser le vote des jeunes dès 16 ans, sur demande, à toute la Suisse. Aujourd'hui, seul Glaris a décidé, dans une Landsgemeinde, le vote dès 16 ans pour les scrutins cantonaux, et Neuchâtel se penche

sur une initiative populaire. «Il faut s'inspirer du modèle autrichien, un pays comparable au nôtre», insiste le conseiller national. L'Autriche a instauré en 2007 le droit de vote dès 16 ans, avec un renforcement des cours civiques à l'école et des campagnes ciblées de sensibilisation. Et les premiers résultats sont là: «L'Autriche a enregistré une augmentation du premier vote et surtout une augmentation de la participation sur les années qui suivent.»

Un succès qui ne peut que convaincre? Pas sûr. À droite, le fédéralisme est roi – et l'enseignement dépend des cantons. «Il y a un problème de

participation des jeunes, concède Fathi Derder, conseiller national (PLR/VD). Mais je ne suis pas sûr que Mathias Reynard ait la solution. Moi non plus d'ailleurs.» Le PLR vaudois parle d'une «approche paternaliste»: «Je crois que les jeunes ont très bien compris les enjeux de la politique mais qu'ils n'ont pas envie de voter. Et des cours supplémentaires n'y changeront rien. Il y a d'ailleurs des cours bien plus urgents à donner aux jeunes, comme les sciences informatiques.» Mathias Reynard devra se montrer très combatif pour obtenir quelque chose de concret... **F.M.**